

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

Convocations faites le
05/12/2023
Délibérations affichées le
15/12/2023

N° Délib : 26/2023

OBJET : PARTICIPATION AUX FRAIS

L'an deux mil vingt-trois, le 11 décembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin CLERC Myriam – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

Étaient absents excusés : GOGUET Audrey - SERGENT Nicolas -

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Monsieur Hubert GREGOIRE** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose, suite à la fermeture de l'école, la participation financière communale pour les enfants scolarisés à Bayon et inscrits au périscolaire géré par l'ADMR.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un enfant est scolarisé en classe Ulis à Vézélise et est inscrit au SSIS du Saintois.

Monsieur le Maire propose une participation financière de la commune de 3€ par jour pour l'année scolaire 2023/2024 pour cet enfant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette participation et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à son application.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Christian BOUCAUD

